

La Tribune

des services de santé

n° 117 - Décembre 2023

FO



Congrès 2023 Dijon

ORGANE DE LA FO
153, RUE DE ROMÉ 75017 PARIS
Tél : 01 47 33 11 72
Fax : 01 47 33 11 73
E-mail : fo@fo.fr
Site : www.fo.fr
FO est un organisme à but non lucratif



CHAQUE JOUR ILS VIVENT UN MARATHON AU RYTHME D'UN CENT MÈTRES.

Les hospitaliers prennent soin de tous.
Depuis plus de 60 ans la Mutuelle Nationale
des Hospitaliers prend soin d'eux.



Mutuelle Nationale des Hospitaliers
**CRÉE PAR ET POUR
LES HOSPITALIERS**

Rendez-vous sur mnh.fr

Contactez-nous
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

3031 Service & appel
gratuits



MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS ET DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL - 331, AVENUE D'ANTIBES - 45213 MONTARGIS CEDEX. LA MNH ET MNH PRÉVOYANCE SONT DEUX MUTUELLES RÉGIES PAR LES DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ, IMMATRICULÉES AU RÉPERTOIRE SIREN SOUS LES NUMÉROS SIREN 775 606 361 POUR LA MNH ET 484 436 811 POUR MNH PRÉVOYANCE. CRÉDIT PHOTO : GETTY. AGENCE : AUSTRALIE.GAD



Didier BIRIG

Secrétaire général
de la Fédération FO SPS

Notre congrès vient d'avoir lieu à Dijon. Plus de 2000 militants étaient présents et ont participé aux travaux, et ceci démontre une nouvelle fois la vivacité de notre Fédération. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des camarades du Comité d'Organisation ainsi que les personnels de la Fédération qui ont fait de ce congrès une réussite. Cette semaine aura été l'occasion de faire le bilan des 4 dernières années. Des camarades, mandatés par leurs syndicats, n'ont pas manqué de relever des éléments qui méritent que nos instances s'y penchent et fassent évoluer notre organisation. Le secrétariat fédéral s'y attachera mais sans mettre en question l'unité de nos deux branches. C'est unis que nous construirons le rapport de force avec ce gouvernement !

Notre Fédération depuis 1948 est une et indivisible ; elle doit le rester et le restera.

La période que nous vivons depuis le congrès est marquée par l'inacceptable. En effet, la guerre doit cesser, que cela soit en Ukraine ou en Israël et dans les territoires palestiniens.

Ces conflits, en plus de faire de très nombreuses victimes civiles et militaires, plongent nos pays dans la spirale de la récession avec les conséquences que nous connaissons pour les travailleurs. Ils risquent l'embrasement dans ces régions, voire d'être à l'origine d'un nouveau conflit mondial.

Les prochaines semaines seront donc déterminantes à plus d'un titre. Nous continuerons d'exiger la paix, le pain et la liberté pour tous, et de porter les revendications légitimes qui ont été arrêtées lors de notre congrès.

Les fêtes de fin d'année
approchent et l'ensemble du
secrétariat et du bureau fédéral
s'associe à moi pour vous
souhaiter

de très
joyeuses fêtes !

Editorial	3
Didier BIRIG	
Editorial	4
Frédéric SOUILLOT	
Comité d'organisation	5
Sans faille et sans reproche !	
Rapport introductif	6
Dijon 2023	
Rapport de branche	8
Zoom sur les services publics	
Rapport de branche	12
Zoom sur les services de santé	
Paroles de congressistes....	18
Leur premier congrès	
Santé privée	22
Assemblée générale à Dijon	
Section des retraités	24
Un congrès fédéral de bilan, d'ambition et d'engagement motivant	
Stand fédéral	26
Une première réussie	



Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière
153/155 rue de Rome 75017 Paris - www.fo - publics - sante.org - Directeur de publication : Didier BIRIG - Rédaction : Secrétariat Fédéral - Impression : FORM'ACTUEL
63450 St SATURNIN - sauf erreur d'impression. Diffusion : société EDITION TRIBUNE-PUBLIC & SANTE 153/155 rue de Rome 75017 Paris - Crédits photos : Tony ARTIGAS
pour Fédération FO SPS - N° commission paritaire 1127 S 07061 - ISSN N°2999-4772
4^{ème} trimestre 2023



crédit photo F. Blanc-FO

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général
de la Confédération FO

Mobiliser pour l'hôpital public et les salaires !

Le 16 novembre, à l'appel de FO et d'autres organisations syndicales, les personnels hospitaliers se sont à nouveau mobilisés pour défendre l'hôpital public.

Alors que le PLFSS, adopté par 49.3 en première lecture, prévoit de contraindre les établissements à une économie de deux milliards d'euros. Les agents se sont rassemblés à Paris devant le ministère de la Santé, pour témoigner de la dégradation de leurs conditions de travail, qui impacte en premier lieu les patients.

L'hôpital public est déjà dans une situation plus qu'inquiétante. La volonté du gouvernement de dégager de nouvelles économies sur l'hôpital va inévitablement aggraver encore la situation actuelle, tendre encore plus l'offre de soins, en l'absence d'embauches supplémentaires, d'ouvertures de lits pourtant indispensables pour désengorger les urgences, en l'absence de moyens supplémentaires pour redonner de l'attractivité aux métiers hospitaliers.

Cette politique continue de fragiliser et détruire lentement l'hôpital public. La confédération soutient les revendications de la Fédération FO santé pour un financement prenant en compte les besoins nécessaires de chaque structure de santé afin de soigner dans les meilleures conditions, pour débiter des négociations avec le ministère de la santé. Négocier pour mettre en place des ratios patients-soignants, indispensables au retour d'une véritable qualité des soins pour les patients et pour

redonner aux soignants des conditions de travail acceptables. Négocier aussi pour une revalorisation salariale, pour rendre enfin attractives les carrières. Le Ségur signé en 2020 a apporté des mesures salariales, qui ont depuis été rattrapées par l'inflation.

A l'hôpital comme dans l'ensemble de la fonction publique et du secteur privé, la question salariale reste une priorité. C'est ce que nous avons redit à la conférence sociale en octobre. Les chèques alimentaires, chèques énergies, chèques carburants, ne sont pas des solutions pérennes aux problématiques de pouvoir d'achat, en raison du niveau de l'inflation qui n'a plus été atteint depuis 1987. De même, la prime exceptionnelle pour les agents publics, annoncée en juin, ne concerne pas tous les agents. Cette prime dégressive de 800 à 300 euros, soumise à cotisations sociales et imposable, ne concerne que ceux dont la rémunération brute annuelle ne dépasse pas 39.000 euros, soit 3 250 euros par mois en moyenne. En outre, cette prime pour la territoriale dépend de la décision des employeurs publics. Nous n'avons cessé de dénoncer cette rupture d'égalité. Un décret est paru précisant les modalités de versement de cette prime, il reste désormais à la concrétiser ! C'est pourquoi FO revendique une revalorisation générale immédiate des rémunérations et en particulier de la valeur du point d'indice dans la fonction publique, pour éviter une année blanche en matière de hausse des rémunérations en 2024.

Sans faille et sans reproche !



L'organisation d'un congrès est bien plus qu'une figure de style. Un long, très long moment de préparation où les interrogations, les problèmes s'enchaînent, pour finalement accoucher d'un formidable moment comme cela s'est déroulé à Dijon où le comité d'organisation n'a pas failli.

Pendant deux ans, **Gérard GOUTERAUD** et **Bernard BOUZAGHETTI** ont été sur le pont. Jonglant entre les élections professionnelles de décembre 2022 et les manifestations contre la réforme des retraites, ils ont trouvé le temps, l'énergie, afin de fédérer une réelle petite armée.

« Nous étions 72 camarades regroupés dans différents secteurs, affirme Gérard, le délégué fédéral adjoint santé de Bourgogne. S'il y a eu de l'appréhension au départ dans la capacité à organiser un tel événement, une fois posées les bases d'un organigramme, petit à petit la confiance s'est installée. »

Il faut dire que le lieu, le parc des expositions de Dijon, s'est parfaitement prêté à la manifestation. En plein centre-ville de Dijon, le lieu, bien desservi par les transports en commun, n'a souffert d'aucune critique de la part des congressistes.

Pour Gérard GOUTERAUD, *« c'est une magnifique aventure ! »* Avant de reprendre :

« Le premier jour, tu le trouves un peu difficile, ensuite, les journées s'enchaînent de 7h30 à 23h sans que tu n'aies à subir le poids de la journée. Et puis tu t'aperçois que tu es entouré d'une équipe formidable qui prend à cœur ses missions, que cela soit à l'entrée des salles, au bar... Il y a une réelle motivation à répondre à toutes les demandes malgré le volume de travail à fournir. »

« C'est une expérience humaine incroyable » rajoute Bernard, délégué fédéral territorial fraîchement élu (juin 2023) qui était en charge des transports durant le congrès.

Ils s'accordent tous deux sur un point : ils sont *« prêts à recommencer ! »*

Le congrès de nos syndicats

Extraits choisis du rapport introductif du Secrétaire Général de la Fédération, Didier BIRIG (ci-contre).

Cartes, timbres

La carte statutaire pour adhérer à FO c'est une cotisation pour une carte et 12 timbres. Le challenge que nous avons lancé pour les élections, avec la création de 2 nouveaux syndicats dans chaque GD, a été positif. Nous préparerons au mieux nos prochaines élections, avec davantage d'implantations sur le territoire ; condition impérative pour progresser aux élections professionnelles, et en syndicalisation.

COVID : grâce à nous, le chaos n'a pas eu lieu

En France, c'est grâce au professionnalisme et à l'investissement sans faille des agents publics, de tous les agents publics, que nous avons passé le cap de la COVID !

C'est grâce à nous que le chaos n'a pas eu lieu ! Et pourtant,



dans la gestion de la crise, le gouvernement a joué une fois de plus la division des acteurs, 1^{ère} ligne, 2^{ème} ligne... Non ! Pour FO, il y a eu partout des agents publics qui ont exercé au péril de leur vie leur mission de service public. C'est tout !

Pourtant, dans ce contexte éprouvant, le gouvernement continuera à mener sa politique de division des agents par un traitement inégalitaire notamment par un versement différencié de la prime COVID, en fonction des départements, des établissements, des services ou des missions exercées.

Rapport de force

Dans ce contexte, force est de constater que, de plus en plus

souvent, il n'y a plus d'égalité de traitement entre les 3 versants de la fonction publique ; l'attribution de la prime de pouvoir d'achat ces dernières semaines en est le plus criant exemple.

Même si nous avons été le fer de lance dans la négociation du Ségur - et personne ne pourra le contester - cela ne nous a pas empêché de continuer à porter haut et fort nos revendications ; les revendications de la Fédération ! Plus de salaire, de meilleurs déroulements de carrières, plus d'effectifs, de meilleures conditions de travail, la défense de nos régimes de retraite. Dans le même ordre d'idées, félicitons-nous de la signature de l'accord sur la PSC à la territoriale !

Elections : mettre les bouchées doubles

Cette dynamique nous a ouvert les portes du scrutin du 8 décembre. Nous avons, vous avez, fait ce qu'il fallait pour mettre fin à la spirale baissière dans la territoriale. Nous avons, vous avez, explosé les compteurs à l'hôpitalière. C'était, avec la lucidité qui nous est chère, le challenge du Secrétariat et du Bureau fédéral, et nous l'avons, vous l'avez réussi. C'est vous aujourd'hui que nous devons applaudir. Bravo pour le travail que vous avez fait !

Les élections entre les branches ne peuvent pas s'apprécier qu'au seul comparatif arithmétique : 2.400 établissements concernés à l'hôpitalière, plus de 50.000 à la territoriale. Il nous faudra mettre les bouchées doubles en 2026, et nos résultats seront à la hauteur de nos espérances. Je tiens ici à remercier les camarades des 2 branches qui, dans tous les groupes de travail fédéraux, ont oeuvré sans compter dans la communication, les vidéos, les écrits, les tracts, les livrets, mais également remercier les Unions départementales qui, quasiment partout, ont été des soutiens importants dans l'organisation des élections. Ce que nous engrangerons aujourd'hui nous servira plus tard, et l'un des éléments essentiels pour préparer cette élection est le développement et la syndicalisation, mes camarades ! Nous devons, comme en 2019, mener ce challenge (et créer là où cela est possible 2 syndicats par branche par année civile.)

Réforme des retraites

Il n'est pas possible d'occulter le dossier des retraites. Comme pour la loi travail, la mobilisation a été à la hauteur de l'enjeu. De plus, il faut le souligner, l'intersyndicale est restée unie, sans défaillance aucune. Cette contre-réforme des retraites est injuste et violente, mais elle était inscrite dans l'ADN politique du gouvernement depuis longtemps !

La mobilisation continue, et personne dans le contexte actuel ne sait comment la situation va évoluer.

Pouvoir d'achat en berne

Si le gouvernement enjoint les entreprises du privé à négocier des augmentations de salaire pour compenser l'inflation galopante, il est moins enclin à le faire en tant que plus grand employeur du pays. C'est ainsi que nous sommes loin aujourd'hui des revendications salariales que nous portons. En 20 ans, c'est 25 % qui nous manquent sur les salaires pour ne serait-ce que compenser l'inflation sur la même période. Nous avions aujourd'hui 27 %, alors ce ne sont pas les 5 % octroyés ces derniers mois qui vont nous satisfaire. Le compte n'y est absolument pas !

Il faudra montrer notre détermination au gouvernement à obtenir des avancées sur les salaires, sur les grilles indiciaires, pour que nos déroulements de

carrières soient dignes du travail que nous effectuons, et que les agents en catégorie C et B puissent enfin avoir des salaires avec au minimum 20 % de plus que le SMIC pour les C, 40 % pour les B et 60 % pour les A ! Si revendiquer des augmentations de salaire est important et légitime, bien évidemment cela ne doit pas placer en arrière-plan notre revendication d'augmenter les effectifs et d'améliorer nos conditions de travail ! C'est également essentiel pour les agents de nos 2 branches.

Montrer de la détermination

L'histoire n'est pas encore écrite, le passé récent nous le démontre. Alors soyons les acteurs de notre avenir, refusons de nous soumettre aux diktats financiers, mettons l'homme au milieu de nos préoccupations ; notre position dans l'organisation est importante : nous sommes la plus grande Fédération de la Confédération. Alors tenons ce rôle et montrons notre détermination à améliorer le quotidien des agents, soyons déterminés, soyons force de propositions, soyons force d'actions, soyons Force Ouvrière !

Zoom sur les services publics

Présentation des travaux

Dominique REGNIER (*photo ci-dessous*), Secrétaire général adjoint, a présenté les travaux de branche services publics. Il a précisé les conditions d'accueil des participants à ce congrès et remercie l'ensemble des camarades qui s'investissent pour la bonne marche de notre organisation.

Il remercie l'ensemble des camarades pour leur engagement sur le terrain qui permettent ainsi la bonne marche de la branche.

Le combat doit être mené contre le Gouvernement et sa politique de destruction du service public. La priorité, c'est l'augmentation du point d'indice.

Depuis le dernier congrès, nous avons été confrontés à la crise sanitaire où les agents des services publics

étaient en première ligne et ont fait face à une autre pandémie, la loi de transformation de la fonction publique.

Nous avons mené plusieurs actions :

- La revalorisation des salaires ;
- La carrière ;
- La titularisation des agents contractuels ;
- L'amélioration des conditions de travail.

Les élections professionnelles du 8 décembre 2022 nous ont permis de prendre la seconde place au Conseil commun de la fonction publique.

Nous sommes à présent tous tournés vers 2026 et divers chantiers ont été lancés sur la communication, la formation et le développement.

PRISES DE PAROLES ET REVENDICATIONS

Lors de nos travaux de branche, les camarades ont revendiqué :

- La mise en place de formations dans le cadre de la PSC.
- La prise en compte des dégradations des conditions de travail dans les crèches, le ramassage des ordures ménagères, l'animation, les cantonniers et tous les secteurs qui subissent de plein fouet une dégradation importante des conditions de travail.

➤ La prise en compte des régimes indemnitaires dans le calcul de la pension CNRACL.

➤ Un positionnement de la Fédération contre la précarité se traduisant par de nombreux contrats incomplets dans la fonction publique territoriale notamment pour les femmes.

➤ Un soutien juridique sur les transferts des personnels dans le cadre de délégation de service public (DSP).

➤ Les camarades de Mayotte ne veulent plus être les oubliés de la République. Le statut de la fonction publique doit s'appliquer dans ce département, les services publics doivent y être développés et assurés par des fonctionnaires territoriaux.

➤ L'ouverture d'un travail de fond sur les carrières et l'extension du SEGUR à l'ensemble de la FPT.

➤ La revalorisation du SFT et des heures de nuit.

➤ Les agents féminins souffrant d'endométriose doivent pouvoir bénéficier d'autorisations d'absence ou de congé maladie sans application du jour de carence.

Le Secrétariat fédéral apporte son soutien à l'ensemble des camarades. Il propose de poursuivre son action pour que dans le cadre de la loi, des décisions s'imposent aux collectivités et ne plus subir la libre administration des collectivités comme seule réponse aux revendications.



Le Bureau fédéral propose également de travailler sur la révision des textes concernant le statut des permanents syndicaux avec ouverture de promotion spécifique.

FO combattra toujours les lois qui iront à l'encontre des agents de la fonction publique territoriale.

A l'occasion des négociations ouvertes par le ministre sur « l'accès parcours rémunération », nos revendications seront portées par les camarades. Défendre et se battre sur tous les fronts point par point, pour nos intérêts communs, sera plus que jamais la règle.

FORMATIONS DES PERSONNELS DE LA FPT

Après le renouvellement des instances, pour donner suite aux élections de 2022, tant pour le Conseil d'administration du CNFPT que pour le Conseil national d'orientation (CNO), les délégations Force Ouvrière ont changé.

Depuis notre dernier congrès de Rouen, la période que nous avons traversée reste inédite. La crise sanitaire a profondément impacté les travaux. Ce n'est pas pour autant que les dossiers ont cessé d'avancer. Il a fallu travailler sur la loi de transformation de la fonction publique avec tous les impacts que les décrets et ordonnances ont provoqué, plus spécifiquement sur les formations d'intégration, les formations initiales ou encore sur l'ap-



prentissage, pour ne prendre que ces principaux dossiers.

Le CNFPT

Pour FO, nous dénonçons l'attitude de l'Etat et de France Compétences et nous réaffirmons que la cotisation déjà amputée doit exclusivement être consacrée à la formation des agents territoriaux.

Combien d'apprentis épousent une carrière dans la fonction publique territoriale ? Personne aujourd'hui n'est en capacité de le dire, aucune étude n'est produite sur le sujet.

Un autre exemple de formation : la police municipale. Le désengagement de l'Etat depuis de nombreuses années en matière de sécurité, malgré une crise sociale sans précédent, a eu pour conséquence une augmentation importante de recrutements dans les polices municipales.

COMMUNICATION

La commission communication se réunit régulièrement pour améliorer la communication interne et externe de la Fédération.

➤ **2019** : refonte du site web

et lancement de l'application mobile pour diffuser l'information.

➤ **2023** : nouvelle refonte du site pour le rendre plus accessible, notamment l'espace formations et syndicats.

➤ **Edition d'un numéro "spécial 75 ans" de la Tribune des Territoriaux.**

➤ **La Lettre** mensuelle aux syndicats pour diffuser l'actualité syndicale.

➤ Le lancement des **mas-cottes F et O** et du plan de communication lors du regroupement des GD.

➤ Des **campagnes médiatiques** pendant la crise sanitaire pour la reconnaissance du travail, de l'implication des agents.

➤ Des animations sur les **réseaux sociaux** : Facebook, Instagram, chaîne YouTube Territoriaux TV.

➤ La production de **supports de communication** : tracts, livrets, affiches, cartes QR code carrière.

➤ **Un kit de communication**

électoral en 2022 combinant supports classiques et campagne numérique.

➤ **Un kit d'accueil numérique pour les nouveaux syndicats.**

➤ **Préparation du congrès 2023** : vidéos, micro-trottoir, stand.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Nous pouvons nous satisfaire de la répartition des voix en CST entre 2014 et 2022, car nous avons réussi à stopper la spirale descendante avec un peu plus de 16 % des voix.

Au regard des résultats fournis par le ministère, nous sommes troisième dans la fonction publique territoriale et si on y ajoute les résultats de nos camarades de la Santé et de l'Etat, FO prend la 2^{ème} place au Conseil commun de la fonction publique (CCFP), instance de dialogue social à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, il est essentiel d'analyser plus précisément nos forces et nos faiblesses, en faisant de 2026 le point d'orgue de la campagne qui a commencé dès le lendemain des élections de décembre 2022.

Si on regarde la couverture des Comités sociaux territoriaux (CST) par notre syndicat en 2022, nous avons présenté 1255 listes sur 4588 CST recensés. Nous avons donc couvert en 2022, 27,35 % des CST, et en 2018, 28,19 % ; ce qui fait une évolution du taux de couverture 2018-2022 de 0,83 %.



Si maintenant nous regardons le pourcentage d'électeurs couverts par les listes FO en 2022, nous couvrons 58,27 % des inscrits alors qu'en 2018 nous avions couvert 61,65 % ; ce qui fait une baisse de 3,38 % des inscrits couverts.

En conclusion, si nous analysons plus finement ces résultats grâce à l'outil informatique, nous constatons que là où FO présente des listes, nous obtenons en grande majorité de bons, voire de très bons résultats. Nous devons donc nous attacher à augmenter le nombre de listes déposées, ce qui passe impérativement par le développement de nos implantations. Pour 2026, il ne doit pas nous manquer une seule liste FO !

Nous devons conforter notre position auprès des agents de catégorie C, et convaincre les agents de catégories B et A de rejoindre notre organisation et nos listes.

N'oublions jamais qu'un agent qui ne vote pas pour FO en CAP ne mettra pas un bulletin FO en CST !

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Après de nombreux mois de négociation à l'initiative de FO, nous avons obtenu un accord historique.

En prévoyance (contrats collectifs)

- Une prise en charge à 50 % minimum de la cotisation prévoyance ;
- Une garantie de 90 % minimum de la rémunération (traitement + régime indemnitaire + NBI), en maladie comme en invalidité pour les fonctionnaires territoriaux ;
- Une garantie de 90 % minimum du revenu pour les agents contractuels ;
- L'interdiction d'un questionnaire médical ;
- Fixer un délai de carence de 3 mois maximum ;
- Plus de majoration pour adhésion tardive ;
- L'amélioration des dispositions applicables en cas de rechute d'un arrêt de travail.

Pour rappel, le décret prévoyait 20 % de participation minimale avec seulement 40 % du régime indemnitaire et un montant défini de 7 euros.

En santé

➤ La mise en place d'un fond de solidarité, financé par un prélèvement de 2 % sur les cotisations ;

➤ La poursuite des négociations pour aboutir, au plus tard fin 2025, sur les sujets suivants :

- Garanties minimales du panier de soins ;
- Participation minimale de l'employeur ;
- Indexation et actualisation du panier de soins et de la participation minimale ;
- Conditions d'adhésion ;
- Solidarité (notamment avec les retraités) ;
- Portabilité (maintien des contrats en cas de changement d'employeur).

Les résultats des négociations seront donc traduits à 3 niveaux :

- **Législatif** (modification de l'ordonnance PSC) ;
- **Réglementaire** (modification des décrets de 2011 et 2022) ;
- **Incitatif**, à travers un accord cadre non contraignant.

UNION NATIONALE DES PERSONNELS FO-HABITAT

Nous constatons, au regard du contexte actuel, que le domaine de l'habitat, notamment celui des offices publics de l'habitat, est toujours en pleine mutation depuis l'ordonnance du 1^{er} février 2007.

L'Union Nationale Force Ouvrière des Personnels FO-HABITAT doit continuer d'être une force de proposition afin d'œuvrer à la défense du service public mais également aux

intérêts de l'ensemble des salariés, public et privé, qui exercent dans l'habitat.

Les inquiétudes des salariés de l'habitat sont légitimes, notamment avec les futures fusions des Offices Publics de l'Habitat mais également le devenir des Offices départementaux.

L'Union FO-HABITAT suit attentivement ce dossier car cela peut faire accélérer d'éventuelles fusions d'organismes, avec pour conséquence le devenir des personnels.

L'Union a été précurseur, moteur pour le collège salarié, lors des différentes négociations dans toutes les branches « HLM ».

Pour FO, il reste beaucoup à faire dans le cadre de l'action syndicale pour la défense des intérêts matériels et moraux des agents de droit public et de droit privé salariés des organismes HLM. Tel est notre objectif.

FORMATION SYNDICALE SERVICES PUBLICS

A la Fédération, notre priorité est la formation.

Nous croyons fermement en la nécessité d'inscrire nos camarades dans un parcours de formation militante, afin de permettre à chacun de jouer son rôle dans les instances avec les outils Force Ouvrière.

Des formations spécifiques sur les thématiques essentielles sont délivrées aux camarades sur l'ensemble des territoires.

Si, en toute logique, nos délégués fédéraux ont la capacité de dispenser de la formation, il n'en demeure pas moins que nous avons la volonté de former des animateurs de formation. C'est pour cette raison que nous maintenons ce cap. Aujourd'hui, le comité péda-

gogique a mis en place une formation de qualité dans le cadre de la F3SCT afin de permettre à nos camarades de défendre les agents dans les collectivités dans le domaine des conditions de travail.

Le Groupement départemental, pierre angulaire de notre organisation syndicale

Notre branche a mis et met tout en œuvre pour que cette instance statutaire dans notre Fédération puisse fonctionner le mieux possible. La formation "membre de GD" est développée par la Fédération. Le programme présente, en autres, des approches sur la communication, le rôle et les missions d'un GD, ses obligations statutaires, ses droits et ses devoirs, la politique syndicale et son développement, outils indispensables pour notre représentativité et pour mieux défendre les intérêts moraux, individuels et collectifs des agents.

Zoom sur les services de santé

Des militants revendicatifs
et en ordre de marche



Plus de 70 camarades, tous mandatés par un ou plusieurs syndicats d'établissements de santé, de structures sociales ou médico-sociales, se sont exprimés à la tribune au cours des travaux de branche. Loin d'être exhaustif, tant les échanges ont été riches d'enseignement, de combats menés, de revendications portées et de résultats obtenus, les déclarations peuvent être résumées en plusieurs grandes lignes conductrices.

CRISE SANITAIRE COVID

Il est scandaleux que la France n'ait pas eu assez de matériel de protection pour ses professionnels ! Cette crise sanitaire a laissé de grandes traces, tant phy-

siques que psychiques, dans les équipes et la population en général... et personne n'est capable de connaître les séquelles qu'elles entraîneront à long terme.

ACCORD SEGUR

Les camarades sont quasiment unanimes pour exprimer leur satisfaction sur les avancées salariales

qu'apporte l'accord national considéré comme historique.

Cependant, ils constatent que la hausse de l'inflation a minoré, après coup, les gains obtenus.

Il est aussi demandé de poursuivre dans cette voie, pour ceux qui en sont encore exclus par le gouvernement, pour obtenir le dégel du point d'indice et l'augmentation des indices dans les échelles de rémunérations.

CRI D'ALARME DANS LES EHPAD

La situation de maltraitance (structurelle) est désormais aussi grave dans le privé que dans le public. Les conditions de travail du personnel sont très dé-

gradées, certains manquent de compétences spécifiques. FO doit continuer de revendiquer le bénéfice de la prime grand âge et la NBI pour tous les grades, un ratio d'1 soignant pour 1 résident. Pour cela, il faut obtenir la **création de 100.000 emplois de titulaires** pour ces structures. C'est une urgence pour ces établissements et les personnels qui y travaillent.

SERVICES DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX : UN ÉTAT CATASTROPHIQUE

Le démantèlement des services de santé organisé par les gouvernements successifs ont détruit notre outil de travail. Les manques croissants en personnels tant techniques, ouvriers, administratifs ou encore de services de soins, ne vont qu'en s'aggravant depuis la crise sanitaire. Ils entraînent la dégradation des conditions de travail, les glissements de tâches, l'augmentation des risques et troubles psychosociaux ainsi que l'épuisement professionnel des équipes.

La remise en cause des jours de RTT et des règles d'avancement, la mise en place d'organisations de travail en 12H, le

non-renouvellement des CDD, le non-remplacement des départs à la retraite, la suppression de tout ou partie des crédits de remplacement, l'accumulation des heures supplémentaires, en sont les tristes résultats.

A ceci s'ajoutent les changements permanents des horaires de travail qui ne permettent plus de faire cohabiter les contraintes personnelles ou familiales et les obligations professionnelles.

PROJET DE LOI DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DONT SONT ISSUS L'ONDAM ET LA LOI RIST

Conséquences du budget fermé de l'ONDAM : « *soigner moins cher plutôt que mieux* » et « *l'Hôpital sans moyens n'est que ruines pour la santé* ». Désormais, c'est pour quatre ans que l'on annonce un ONDAM qui étouffe les hospitaliers. Tout cela entraîne des pertes de chances pour les patients suite aux fermetures de lits ou de services, des temps d'attente plus longs, une réduction de la disponibilité des services spécialisés, une augmentation des situations de violence envers les soignants.

FUSIONS D'ÉTABLISSEMENTS

Les fusions d'établissements hospitaliers publics et de proximité, ou privatisations d'activité, sont entreprises pour rationaliser les opérations et réduire les coûts.

En conséquence, elles ont également des impacts sur l'accès aux soins, la proximité des services pour les patients et la gestion des ressources humaines. Des pans entiers (notamment dans le secteur de la logistique) ont été cédés au secteur privé à but lucratif. Situation intolérable, que chaque syndicat, dans son établissement, dénonce.

ORDRES PROFESSIONNELS

Les camarades mandatent la Fédération pour exiger l'abrogation de tous les ordres dont celui des infirmiers, pour les salariés de la FPH et des établissements privés.

ACTION SYNDICALE

Tous les camarades signalent que la proximité, le terrain, le contact avec les agents sont les fondamentaux du militantisme. Ils précisent la nécessaire préparation de la relève de notre organisation syndicale et la transmission des compétences aux nouveaux militants. Les cama-

rades demandent une grande journée de grève et de manifestation à Paris pour dénoncer la pauvreté budgétaire de nos établissements provoquant toutes les situations catastrophiques que chacun peut vivre et décrire dans son établissement.

Une discussion s'est enclenchée entre les directeurs adhérents du CH-FO et les médecins membres du SNMH-FO, et le 19 octobre les directeurs et élèves-directeurs ont été en grève pour dénoncer l'austérité budgétaire qui plombent nos établissements et pourrissent nos conditions de travail.

GRATUITÉ DES SOINS MÉDICAUX ET SANTÉ DES AGENTS

FO exige que chaque agent public dans l'hospitalière, quel que soit son secteur d'activité, puisse bénéficier d'une prise en charge totalement gratuite.

« *L'humain au cœur de nos vies... une blague ! Et pourtant une touche d'humanité dans nos établissements en santé ce serait quand même un minimum* » (parole d'un adhérent).



Frédéric SOUILLON
Secrétaire général de
la Confédération FO
Christian GROLIÉ
Secrétaire général de
la FGF et Didier BIRIC
Secrétaire général de la
Fédération FO SPS

Par ailleurs, il est essentiel que chaque agent puisse de plus solliciter un médecin du travail en tant que de besoin.

CARRIÈRES, RÉMUNÉRATIONS

Les camarades ont exprimé leur volonté de refuser les primes et les NBI qui entraînent le corporatisme et la division entre les salariés. Le tassement des grilles indiciaires, pose le problème de la rémunération évolutive pour les agents de la Fonction Publique Hospitalière. Cela entraîne une stagnation des salaires, ce qui est inacceptable. Notre organisation demande l'ouverture de négociations afin d'améliorer les grilles indiciaires.

Plusieurs camarades s'expriment à la tribune pour demander à la Fédération d'organiser le rapport de force pour mettre fin à ces injustices salariales.

Certaines situations statutaires sont aussi évoquées comme celles des ambulanciers, des AMP ou encore des psychologues qui méritent une meilleure reconnaissance en matière de rémunération. « *Le statut, la titularisation, il n'y a que ça qui compte et qui doit guider nos actions pour ces agents souvent en situation précaire.* »

Il est demandé par ailleurs l'augmentation des budgets pour la formation qualifiante afin de permettre aux agents d'évoluer professionnellement.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

L'excellent score aux élections professionnelles est le résultat de la détermination et du travail effectué sur le terrain par les syndicats, les GD, les régions et la Fédération. Avec 1,9 % d'augmentation, c'est

12.000 voix d'avance par rapport à la 3^{ème} organisation syndicale. FO réduit ainsi son écart avec la CGT.

La seule faiblesse de FO réside dans le nombre de structures où elle est implantée sur le territoire. En effet, les résultats cumulés dans les structures où FO est présente avoisine les 37 %, soit la première place ! L'ensemble des participants ont souligné la qualité du matériel et des supports de propagande réalisés à l'occasion de ces élections, qu'il s'agisse des livrets, mémos ou bien encore QR code. Les difficultés rencontrées par et avec le vote électronique, si elles ne constituent pas une surprise, doivent cependant être systématiquement dénoncées.

STATUT ET NOUVELLES INSTANCES CSE - F3SCT - CAP

FO le craignait lors de son dernier congrès Fédéral à Rouen en janvier 2019 : les orientations gouvernementales ont bien eu pour objectif de remettre en cause le statut des fonctionnaires ! En s'appuyant sur les ordonnances « travail » de Macron, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique, a modifié de nombreuses instances de la FPH qui se retrouvent aujourd'hui avec beaucoup moins de paritarisme qu'auparavant.

En matière de recrutement, les lignes directrices de gestion (LDG) visent désormais à favo-



riser l'adaptation des compétences aux évolutions des missions et des métiers, la diversité des profils et des parcours professionnels et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Cependant, constat est fait : une grande inégalité s'installe à la fois entre les agents et entre les établissements, en particulier en matière de titularisation, carrière, etc.

Les nouvelles instances sont aujourd'hui pleinement opérationnelles bien que défaillantes dans les aspirations de nos élus FO.

Quant aux CAP, il a été mis en évidence des dysfonctionnements sur les dossiers agents et leur évolution de carrière, en particulier dans les petites structures. Se pose alors, la question des agents qui passent « sous les radars » : un camarade rapporte ainsi au congrès, que dans son département, les CAPD n'ont eu aucune réunion d'instance statutaire pour les situations individuelles de carrières.

ANFH

L'accès à la formation doit permettre l'épanouissement personnel et être un vrai ascenseur social. FO revendique le maintien du CTI et des primes pour l'ensemble des agents qui partent en formation, et la prise en charge automatique des agents admis au concours d'entrée dans les écoles.

L'action de la Fédération FO SPS en matière de formation est remarquable, elle se définit en seulement 4 chiffres :

En 2019, 373 millions d'euros

➤ ont été consacrés au financement de 17.169 dossiers d'études promotionnelles.

En 2022, ce ne sont pas moins

➤ **de 538 millions d'euros** qui ont été consacrés au financement de 22.166 dossiers d'études promotionnelles.

Les camarades dénoncent la rationalisation des coûts qui amène les directions à limiter l'accès aux formations diplômantes, contribuant à freiner le niveau de qualification afin de contenir la masse salariale.

CGOS

Au 31 décembre 2022, 2223 établissements adhérents représentent plus de 995.091 agents actifs et 110.000 retraités.

Environ 830.000 hospitaliers ont demandé l'ouverture de leurs droits, ce qui représente une progression de 8 % du nombre d'affiliés actifs en 2022 par rapport à 2021.

Les prestations se répartissent en 4 grands thèmes : les enfants pour 31 %, les loisirs et vacances pour 24,5 %, la prestation maladie pour 36,5 % et la prestation retraite pour 8,1 %.

Les crédits affectés à la prestation maladie ont évolué de 100 % en 10 ans. Ceci est un indicateur puissant de la dégradation des conditions de travail dans nos établissements.

RETRAITE ET CNRACL

Il serait fastidieux d'égrener

tous les combats que FO avec d'autres organisations syndicales (pas toujours les mêmes) ont menés ces quatre dernières années. Mais s'il ne fallait résumer qu'en quelques mots les interventions de nos camarades, reprises dans la résolution générale de la Fédération : FO réclame l'abrogation de la loi actuelle et appelle à une réforme permettant un départ à la retraite à 60 ans avec une pension complète.

En conclusion

Le congrès s'est positionné fermement contre toute attaque du statut de la fonction publique hospitalière, et contre toute tentative de démantèlement de nos missions de service public de proximité.

Le congrès considère que l'ONDAM (Objectif national de dépenses d'assurance maladie) est une catastrophe budgétaire pour les établissements hospitaliers, mettant en péril le fonctionnement de tous nos établissements. L'ONDAM doit être supprimé et FO réclame que notre Nation revienne à un système de financement couvrant **la totalité des besoins réels des usagers.**

L'alliance de tous les personnels y compris les directeurs et médecins est à l'ordre du jour. « Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin. »

Menons le combat pour la défense des statuts de la FPH et la défense de nos droits !

INFOJURIDIQUES OFFRE D'ABONNEMENT



- ☐ 1 an pour **40 Euros**
☐ Tarif réservé aux adhérents Force Ouvrière : 1 an pour **20 Euros**

Revue trimestrielle réalisée par
Le Secteur Juridique Confédéral

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre :
CONFEDERATION FO (INFOJURIDIQUES)

A retourner à :
CONFEDERATION FORCE OUVRIERE
SECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES
141, avenue du Maine
75680 PARIS Cedex 14
Tél : 0140528354 – Fax : 0140528348
Email : sjuridique@force-ouvriere.fr

☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle

Nom :Prénom :

Syndicat :

Etes-vous conseiller Prud'hommes ? ☐ oui ☐ non

Adresse :

Code postal : Localité :

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE. Elles sont conservées pendant 3 ans à compter de la date de fin de votre abonnement et sont destinées à la direction de la communication de FO Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par mail sjuridique@force-ouvriere.fr ou par téléphone 01 40 52 83 54

Ouvrière : un congrès fédéral if et « revendicatif » s'ouvre à Dijon



2 000
C'est, approximativement, le nombre de militants FO attendus à Dijon lors de ce congrès.

« On va toucher de l'argent... », selon les dires de Jean-Yves Daviaud, directeur du syndicat FO. À partir d'octobre et jusqu'en janvier, les militants de la fédération se réuniront à Dijon, avec le soutien de la fédération nationale.

« Ce congrès va servir d'exutoire pour l'ensemble de nos militants. Les camarades vont nous raconter ce qui se passe dans leurs établissements, comment ils vivent les choses aujourd'hui ».

Un évènement largement couvert par la presse !

Congrès FO services publics et santé à Dijon : « Instaurer un rapport de force »



« Nous voyons la grande souffrance des agents et de grosses problématiques d'effectifs dans les trois volets de la fonction publique : l'État, territoriale et hospitalière », déclare Didier Birig, secrétaire général de Force ouvrière FO services publics et santé (SPS). Depuis lundi, plus de 2 000 délégués, venus de toute la France, participent au 29^e congrès de la fédération des services publics et des services de santé du syndicat FO.

« On va toucher de l'argent... », selon les dires de Jean-Yves Daviaud, directeur du syndicat FO. À partir d'octobre et jusqu'en janvier, les militants de la fédération se réuniront à Dijon, avec le soutien de la fédération nationale.

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

Un congrès FO services publics et santé, le cri d'alarme des soignants



« Certains hôpitaux tentent de donner une prime aux jeunes pour les attirer. Mais quid des agents seniors ? Les agents ne croient plus en rien et ils ont raison. Certains sont obligés de faire des heures supplémentaires pour améliorer leur pouvoir d'achat. Ce gouvernement ment. Il dit mettre tout en œuvre pour le service public, mais ce n'est qu'un coup de pub médiatique car, au fond, tout est mis en œuvre pour casser ce merveilleux outil qu'était le service public et rendre service aux citoyens. Pour se donner bonne conscience, le gou-

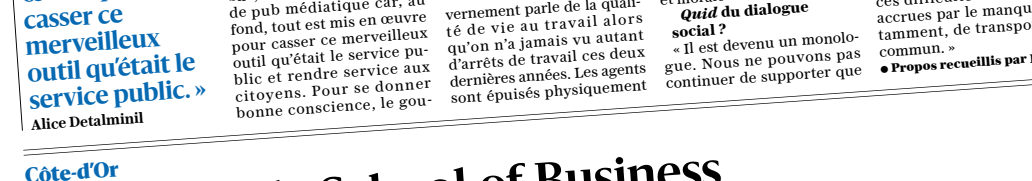
Congrès de Force ouvrière : l'heure est aux débats et aux résolutions



« On voudrait plus de formations qualifiantes, parce que c'est une des seules façons aujourd'hui d'évoluer ».

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

Force ouvrière : « La force publique est une et indivisible »



« Notre priorité est d'augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires. On demande la mise en place d'un échelle mobile des salaires... ».

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

« Les difficultés touchent aussi un gros établissement comme le CHU de Dijon. Mais en zone rurale, elles sont parfois accrues par le manque, notamment, de transports en commun. »

« Au fond, tout est mis en œuvre pour casser ce merveilleux outil qu'était le service public. »

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

« On demande un recrutement massif de 200 000 personnes pour la santé ».

Leur premier congrès

Entre la sensation d'appartenir à quelque chose de plus grand que son syndicat de base, de se créer un réseau au-delà des limites de son département, la participation à un premier congrès fédéral est galvanisante, motivante à plus d'un titre pour se projeter, développer mais également trouver de nouvelles pistes pour défendre les agents de sa collectivité, de son établissement, les camarades de son syndicat et du GD.

Témoignages touchants, empreints de vérité, de six militantes.



Nora GHRIB,
syndicat de
Guyancourt
(GD78)

même pièce,
sensation aura
pas là pour rien.

c'est vraiment beau ! Ma première
été de me dire que nous n'étions

Durant une semaine, j'ai pu échanger avec des camarades très "pointus" dans leur domaine, et disposant d'une expérience différente de la mienne. Cela donne des idées, cela peut résoudre quelques questionnements que j'avais sur certains dossiers. Au-delà des nouvelles affinités que j'ai pu créer, les travaux de branches ont été un grand moment pour moi. Les camarades se succèdent au micro et on peut juger des difficultés, des avancées de chacun. C'est enrichissant de pouvoir se constituer des pistes de travail et d'avoir une autre vision que celle que l'on pourrait avoir en arrivant.

A titre personnel, je retiens énormément de choses de cette semaine à Dijon. Être femme et syndicaliste, cela veut dire beaucoup de choses pour moi. Personnellement je pense que j'ai trouvé ma place. Je prône principalement l'aspect humain et il est parfois plus facile à une personne de se confier à une femme. Il y a toutefois un long chemin à faire pour acquérir une égalité. J'ai espoir que le discours évolue comme évolue la société."



" Cela fait deux ans, que je baignais dans le Congrès. Deux ans puisque j'ai eu le plaisir de faire partie du comité d'organisation. C'est une belle aventure que j'ai vécu où chacun à apporter sa pierre à l'édifice. J'étais prévue pour le secteur administratif mais comme la charge de travail était légère, j'ai goûté à tous les postes où on avait besoin de quelqu'un. C'était pour moi une source de stress mais très vite cela s'est transformé en un grand moment de convivialité de soutien car nous avons pu œuvrer dans une formidable sérénité.

Par contre, je dois avouer que je n'ai pas pris la mesure du Congrès côté syndical. J'ai pu écouter quelques prises de paroles mais le travail était tellement dense qu'il ne m'a pas permis de rentrer pleinement dans les débats. C'était vraiment un grand moment pour moi à tel point que lorsque je suis rentrée chez moi, j'ai ressenti un grand vide, du silence, une vraie dépression post-congrès en quelque sorte (rires) ! "

" C'est un sentiment de fierté qui nous habite lorsque l'on arrive à un congrès. Il y a beaucoup de fierté d'appartenir à une si grande fédération. J'ai participé aux travaux de la résolution santé. Tout s'est fait dans la simplicité et dans le respect de la parole de chacun. J'étais dedans à fond ! J'ai pu apporter ma petite touche en faisant ajouter une motion contre la fusion des centres hospitaliers. Des camarades de mon syndicat ont pu également prendre la parole. Cela nous a remplis de fierté de pouvoir porter la voix de notre syndicat d'autant plus que nous avons amené des sujets pas vraiment abordés et qui ont fait écho.

C'est rassurant d'entendre les camarades évoquer des choses qui nous touchent dans notre quotidien. On se dit alors que nous ne sommes pas à côté de la plaque. Je dirais même que nous sommes totalement dans la ligne de la résolution.

En attendant, je vais organiser l'Assemblée Générale de mon syndicat. Je vais revenir sur la chance d'avoir participé à ce congrès et nous allons faire des économies pour le prochain et venir à plusieurs car ce sont des moments à faire partager !

**Béatrice
DESCHARENTES**
Syndicat du
CH du pays
Charonnais-
Brionnet (GD 71)



Corinne DELISLE
Syndicat FO Santé
Saint Malo (GD35)

Amélie HUDHOMME
Syndicat EHPAD
Les Oyats (GD85)

" C'était pour moi un double baptême du feu ! Tout d'abord parce que j'assistais à mon premier congrès fédéral ensuite car j'ai réalisé une prise de parole durant les travaux de branche.

Participer à un tel événement est hyper intéressant. Tous, nous évoquons nos problèmes et par moments cela permet de relativiser certaines choses, à l'écoute des interventions. Le Congrès, c'est également une bonne ambiance où nous avons l'occasion d'échanger avec différents syndicats. Cela permet de se faire un petit réseau.

Mais le point d'orgue pour ma part, restera ma prise de parole. J'en retire une certaine fierté même si le stress monte lorsque l'on s'approche du pupitre. Je suis assez satisfaite car j'ai senti que je captais les camarades sur la problématique des EHPAD dans la territoriale. Si l'on doit faire un bilan, je dirais que lorsqu'on repart d'un congrès, on ne se sent plus tout seul ! "



" Je trouve que c'est vraiment important d'assister au Congrès de la Fédération. On se demande, quand on ne connaît pas, comment cela se passe ? Qu'est-ce qu'il se dit ? C'est l'occasion de revoir des camarades que l'on a croisés lors des formations et de faire de belles rencontres.

Pour une première, j'ai été enthousiasmée par les prises de paroles qui sont riches. On se sent moins seul, je dirai même que nous sommes tous dans le même bateau. Le Congrès, c'est la vraie vie syndicale et il tient une réelle importance dans notre mouvement syndical. Même si le constat est le même, même si ce sont les mêmes sujets que l'on aborde, même si nous avons tous les mêmes interrogations, il rassemble les camarades qui ont un besoin de se serrer les coudes."



Sandrine BORDET
Syndicat les hôpitaux
du Léman (GD74)



Virginie LEFEVRE
Syndicat des Territoriaux
du Calaisis (GD62)

" Participer à un congrès est une aventure humaine enrichissante. On ressent une vraie camaraderie et un esprit collectif puissance 1000 durant une semaine. Un congrès est un temps d'échange hors norme, pour tous les syndicats, nous construisons notre avenir tous ensemble dans une sincère fraternité.

Par contre, même si je sais que c'est compliqué de faire autrement, un congrès sur une semaine, je trouve cela trop court. J'en veux pour exemple les travaux de branche. Les prises de paroles ont été tellement enrichissantes pour notre développement local et national que nous n'avons pas le temps de débattre et d'aborder les sujets comme ils devraient l'être.

Ceci dit, un congrès est un temps, également, pour se construire en réseau avec d'autres syndicats. J'ai rencontré des camarades que je ne vais pas hésiter à appeler. Je sais qu'ils sont performants dans plusieurs domaines. On apprend toujours des choses que nous pouvons transposer dans nos structures.

Localement, la participation au congrès aura été l'occasion de resserrer les liens entre nous. Nous sommes H24 ensemble pendant une semaine. C'est hyper positif pour la suite. Il faut vraiment vivre ces moments !"

- > l'actualité sociale et juridique
- > les analyses et les propositions FO
- > toutes les infos confédérales, interprofessionnelles, du public et du privé



Public-privé, c'est tous ensemble

La confédération FO avait réuni le 12 décembre l'ensemble des fédérations nationales de tous les secteurs d'activité, du privé comme du public, pour faire le point sur la situation. Elles ont décidé alors à l'unanimité, avec le bureau confédéral, d'appeler à une mobilisation massive le 17 décembre.

« **Q**u'il se passe, c'est une mobilisation de tous les secteurs d'activité, du privé comme du public, pour faire le point sur la situation. Elles ont décidé alors à l'unanimité, avec le bureau confédéral, d'appeler à une mobilisation massive le 17 décembre. »

« **Q**u'il se passe, c'est une mobilisation de tous les secteurs d'activité, du privé comme du public, pour faire le point sur la situation. Elles ont décidé alors à l'unanimité, avec le bureau confédéral, d'appeler à une mobilisation massive le 17 décembre. »



Forte mobilisation des salariés précoces



ABONNEZ

vous

Nom : Prénom :
 Adresse : Ville :
 Code Postal : ☎ : Mail :
 N° de carte : Syndicat : Fédération :
 Tarif public (54 €) : ☐ Tarif adhérent (18 €) : ☐ Tarif groupe (12 € / 5 abo minimum) : ☐
 A renvoyer, accompagné d'un chèque libellé au nom de Force Ouvrière L'Info militante à :
 L'Info militante, service abonnement, 141, avenue du Maine, 75680 Paris Cédex 14

Assemblée générale à Dijon



L'UNSSP FO a tenu son assemblée générale sous le signe de la mobilisation contre la politique d'austérité et de régression sociale que nous impose le gouvernement Borne/Macron.

Celle-ci qui s'est déroulée pendant le dernier congrès de notre Fédération des services publics et de santé, a rassemblé une centaine de délégués combattifs et déterminés.

Notre **Secrétaire général confédéral, Frédéric SOUILLOT**, accompagné des **secrétaires confédéraux, Patricia DREVON et Rachel BARRION**, nous a fait le plaisir d'assister à une partie de nos travaux. Il en fut de même de notre **Secrétaire général de la Fédération, Didier BIRIG**.

À l'issue du rapport moral et financier, adoptés à l'unanimité, une vingtaine de délégués sont montés à la tribune pour nous faire un état des lieux des mobilisations et des revendications de leur région. L'essentiel des discussions s'est porté sur l'amélioration des conditions de travail et sur l'augmentation des salaires.

Les instances de l'Union Nationale des Syndicats de la Santé privée ont été, à l'occasion de cette assemblée générale, renouvelées. Cela a permis à la commission exécutive ainsi qu'à son bureau de se rajeunir avec l'entrée de jeunes militants aguerris et motivés.

Composition de la nouvelle commission exécutive :

Franck HOULGATTE,
Secrétaire général

Murat BERBEROGLU,
Secrétaire général adjoint

Claude HARRIET,
Trésorier général

Christelle PEYRE,
Trésorière générale adjointe

Christelle HACQUARD,
Archiviste

Claire LAMOUR
Yves CHANSSEL
Nathalie LEGUILLY
Marc REISDORF
Delphine VOISIN
Damien CLEMENCON

Les délégués ont aussi chaleureusement salué **Catherine ROCHARD**, qui après plus de 30 ans de militantisme au sein de l'UNSSP FO a quitté ses mandats. Catherine aura été une pièce maîtresse dans le développement de la santé privée au sein de notre fédération. Nous la remercions et lui souhaitons une bonne retraite, qu'elle devrait prendre à la fin de son mandat à l'UD 49.

Cette assemblée générale a permis de faire le point sur la situation générale ainsi que de faire un point d'actualité sur l'ensemble des conventions collectives et sur la formation professionnelle.

Pendant ces deux jours de travaux, les délégués se sont appuyés sur la résolution du CCN, qui, réuni à Bourges les 26 et 27 septembre, a réaffirmé que Force Ouvrière était le syndicat de la fiche de paie.

« Le CCN revendique l'augmentation des salaires et traitements du privé comme du public, des retraites, pensions, allocations, minimas sociaux et bourses étudiantes au moins à hauteur de l'inflation. Le CCN revendique un Smic à hauteur de 80 % du salaire médian et la revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice de la fonction publique ainsi que le retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires, afin de mettre fin au tassement des grilles salariales et de préserver le pouvoir d'achat des



travailleurs. Le CCN dénonce les conséquences néfastes de la prime d'activité. Cet artifice de pouvoir d'achat ne peut se substituer au salaire. Seules les augmentations de salaires participent au financement de la protection sociale collective et ainsi au salaire différé ».

Les délégués ont aussi réaffirmé leur opposition à toute tentative de mise en place forcée d'une CCUE.

Ces discussions ont permis l'adoption d'un appel adressé à l'ensemble de nos syndicats qui se termine comme suit : « Elle considère (l'AG de UNSSP FO) que c'est par la mobilisation de tous que l'on obtiendra satisfaction sur l'ensemble des revendications. C'est pourquoi elle lance un appel solennel à organiser partout des assemblées générales, des réunions dans les services pour élaborer les cahiers de revendication et à se mettre en état de

préparation de la grève pour gagner. Elle décide de s'adresser à l'ensemble des salariés de la santé privée et à toutes leurs organisations syndicales. Organisons-nous ensemble pour obtenir l'augmentation générale, des salaires à minima, à hauteur de l'inflation et de leur indexation sur les prix. L'Assemblée générale mandate le bureau de l'UNSSP FO pour prendre contact avec les autres organisations syndicales du secteur et appelle à une réunion de délégués représentant leurs établissements dès que les conditions seront réunies ».

Fort de cet appel et de la résolution adoptée à l'unanimité, l'Union nationale des syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière appelle l'ensemble de ses syndicats à s'en emparer dès maintenant, pour préparer la riposte indispensable afin d'obtenir satisfaction sur nos revendications !

Un congrès fédéral de bilan, d'ambition et d'engagement motivant



La Section nationale des Retraités a participé au 29^{ème} congrès de notre Fédération qui s'est tenu au parc des expositions de Dijon du 2 au 6 octobre 2023.

Il a réuni 2000 congressistes enthousiastes qui ont débattu pendant 5 jours en séance plénière et en séances de branches, révélant par-là la même la vitalité de notre fédération et la force des militants qui la compose.

Le congrès s'est ouvert par le très dense rapport d'activité présenté par le Secrétaire gé-

néral, Didier BIRIG, qui a relaté avec une très grande précision et richesse l'activité fédérale pendant les quatre années du mandat qui ont suivi le congrès fédéral de Rouen.

Il a rappelé, entre autres, la situation exceptionnelle à laquelle a été confronté l'ensemble des agents des fonctions publiques avec l'apparition de la crise sanitaire due au virus Covid-19, en plus du combat contre la contre-réforme des retraites. Il a rappelé combien cette crise sanitaire a démontré à nos concitoyens les failles du système de santé notamment par le non-respect des obligations

par les pouvoirs publics et les employeurs la santé et la sécurité des agents au travail.

Il a rappelé l'attachement de la Fédération aux services publics républicains, au service de tous, basés à la fois sur les besoins réels de la population et garantissant leur égal accès sur tout le territoire.

Il a condamné la politique de privatisation et de déréglementation issue de la loi de la transformation du service public qui porte atteinte à la fois au statut du fonctionnaire et aux services publics.

Il a exigé le maintien et la création d'emplois statutaires à temps complet nécessaires pour l'avenir des missions de services publics.

Il a rappelé notre exigence de défense de l'hôpital public et des collectivités territoriales.

À la suite de la présentation du rapport d'activité, les congressistes ont été nombreuses et nombreux à intervenir pour le compléter et conforter la position fédérale. Ils ont par ailleurs souligné la cohérence de l'engagement syndical entre les structures de notre Fédération, qu'elles soient nationales, régionales, départementales ou

locales. De congrès fédéral en congrès fédéral, le nombre et la qualité des interventions sont en progression constante, ce qui démontre la très bonne santé de notre Fédération. Ce que confirme d'ailleurs l'augmentation de la syndicalisation, les résultats électoraux et la qualité des accords signés (tels que le Ségur de la santé).

Parmi ses nombreuses interventions, plusieurs ont évoqué la situation de notre caisse de retraite (la CNRACL) rappelant au passage la qualité de la campagne électorale de notre Fédération et de la Section nationale des Retraités à l'occasion des dernières élections de la caisse laquelle n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés. Les camarades rappellent l'importance de l'information et de sa diffusion sur le développement de la politique notamment sociale de notre caisse de retraite pour préparer les prochaines échéances électorales lesquelles doivent permettre à notre organisation de reprendre une place prépondérante dans les instances de la CNRACL.

De nombreux camarades se sont également exprimés pour rappeler l'importance de la création de sections de retraités dans chaque département, permettant ainsi de fidéliser nos adhérents lors du passage entre actifs et retraités. Cela permet de sauvegarder compétence et acquis syndicaux bien utiles pour la mémoire collective et surtout rappeler qu'être retraités n'empêche pas de rester un

militant FO attaché à son syndicat en gardant des liens avec les structures d'actifs. Ils participent aussi aux actions syndicales, au rayonnement et au développement de FO.

Le congrès s'est conclu par la discussion et l'adoption des résolutions, celles des services de santé et celle des services publics. Véritables outils pour les combats syndicaux qui nous attendent, elles permettent à nos structures militantes d'avoir les arguments pour aller devant les salariés afin de partager nos ambitions revendicatives et de développement.

La dernière résolution adoptée par le congrès à l'unanimité est celle présentée par la Section nationale des Retraités. Elle est ambitieuse, revendicative et empreinte de la volonté syndicale que les retraités et les actifs marchent d'un même pas pour la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble des salariés relevant de notre Fédération. Le congrès s'est conclu par une intervention de notre Secrétaire général qui au nom du Secrétariat et du Bureau fédéral, s'est félicité de la haute tenue de notre 29^{ème} congrès et réaffirmant la volonté de la Fédération de faire aboutir nos revendications.

Vive FO, vive la Fonction Publique, vive la Fédération et toutes ses branches associées !



Françoise LEFEVRE
Secrétaire générale de
la Section nationale
des Retraités FO

Une première réussie

Le groupe communication de la Fédération peut se vanter d'avoir réussi son coup ! Vous avez été très nombreuses et nombreux à venir découvrir le stand de la Fédération où Thierry, Fabrice, Christophe et Philippe vous ont accueillis durant la semaine, ne comptant pas leurs pas, les heures, à renseigner, informer et surtout offrir quelques goodies, tant prisés de tous.

Le stand n'a pas désempé de la semaine avec le succès énorme de la boîte à selfies où plus de 400 photos ont été tirées et envoyées par mail.

Un essai transformé d'autant plus grand que la tombola a permis de faire remporter une tablette de grande marque et une trottinette électrique.

L'ensemble des congressistes est passé au moins une fois sur le stand pour récupérer un livret, un QR Code ou demander

un renseignement concernant son syndicat de base.

Devant l'afflux de visiteurs, des camarades de la ville de Marseille ont dû jouer les marins-pompiers de service en donnant la main au groupe communication, victime de son succès !

Le rendez-vous est posé pour le prochain congrès. Qui sait ?





Guillaume G. sociétaire a dit :

“J’attends que mon conseiller me propose des contrats adaptés à mon évolution de vie.”

On s’adapte toujours à vous, Guillaume.

Bilan personnalisé

Faites **le point sur votre situation actuelle** avec votre conseiller.



La Macif,
c’est **vous.**

Campagne réalisée à partir de témoignages de sociétaires Macif. Photos prises par les sociétaires.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

DÉCOUVREZ
Le Plan d'Épargne
Retraite proposé
— par le —
C.G.O.S



Le C.G.O.S est à vos côtés
aujourd'hui et aussi **demain** !

Avec la Complémentaire Retraite des Hospitaliers du C.G.O.S,
épargnez pour votre retraite en toute souplesse :

> LA LIBERTÉ DE RÉCUPÉRER VOTRE ÉPARGNE À LA RETRAITE* :

 **ou**  **ou**  **ou** 
en capital **en rente** **en** **un mix**
trimestrielle **« cagnotte »** **de ces possibilités.**

> LE CHOIX ENTRE 4 TAUX DE COTISATION :

 **ou**  **ou**  **ou** 
de votre salaire mensuel brut de base.

Et en +

**Aucuns frais sur le versement
de vos cotisations** (contrairement
à certaines banques ou
assurances), **parce que toutes
vos cotisations comptent !**



APPELEZ-NOUS AU

0 800 005 944 Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

RENDEZ-VOUS SUR

crh.cgos.info

**COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE** DES HOSPITALIERS
L'ÉPARGNE RETRAITE DU C.G.O.S

